



## **GRÈVE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE DU SAMU 93: UNE PREMIÈRE VICTOIRE !**

Le syndicat CGT avait déposé un préavis de grève le 4 décembre, avec une échéance le 23 décembre à 23h59.

Les revendications portaient essentiellement sur la résorption de l'emploi précaire et l'embauche de 10 agents supplémentaires. En effet, la situation de dégradation du service avec un nombre d'appels non décrochés et des temps d'attente en progression constante ne nous permettait plus d'assurer un service de qualité.

Le protocole de fin de conflit signé ce jour nous a permis d'obtenir les avancées suivantes :

1. Un concours de recrutement sera organisé en 2019 avec une mise en stage au 1er septembre 2019.
2. Les CDD bénéficieront d'une période d'essai de 3 mois, renouvelable éventuellement une fois, puis d'un contrat d'un an avant de passer le concours.
3. Afin de compenser les absences de longue durée et de maladie ordinaire, 4 ETP vont être recrutés, ce qui permettra de maintenir un effectif fonctionnel de 42 postes correspondant à l'effectif théorique et de limiter ainsi le recours aux heures supplémentaires.
4. L'enveloppe de 300 000 euros attribuée en urgence par l'ARS va permettre l'embauche de 6,3 ETP dès janvier 2019. De fait, cette enveloppe dite « exceptionnelle » devra être pérennisée.
5. L'AP-HP avec la direction du SAMU 93 candidatera à la création d'une des écoles de formation des ARM à Bobigny, dans le cadre qui sera déterminé par le Ministère de la Santé.
6. Un comité de suivi se réunira dans un délai maximal de 3 mois pour évaluer la mise en œuvre du protocole.

De ce fait, le préavis de grève est levé à partir de ce jour 15h15.

*Montreuil, le 26 décembre 2018*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

**80**

Tel : 01.55.82.87.49  
Email : [sg@sante.cgt.fr](mailto:sg@sante.cgt.fr)  
[www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)